

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :**

Sous la responsabilité du contremaître de la mécanique et aux approvisionnements, le ou la titulaire accomplit les tâches suivantes :

- Diagnostiquer la nature des défauts, en détermine les causes et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées; dresse les listes des pièces de rechange suivant les catalogues;
- Enlever et reposer les moteurs, carburateurs et transmissions, démonte, répare, remonte les directions et freins, différentiels, embrayages, ressorts, pivots, etc.;
- Effectuer de menus travaux d'entretien et de réparation des contacts, tubulures d'échappement, systèmes de refroidissement, phares et feux;
- Exécuter les réparations nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les indications fournies par les manuels d'instruction, installe des mécanismes auxiliaires sur divers appareils;
- Effectuer les travaux de mécanique que nécessitent l'entretien et la réparation d'appareils divers, lourds ou légers, fixes ou mobiles;
- Réaliser l'entretien préventif des divers équipements fixes ou mobiles, lourds ou légers selon les politiques de gestion ou directives applicables;
- Collaborer avec son supérieur immédiat à la rédaction de cahier de charges pour l'achat de diverses pièces, produits, machineries, véhicules, etc.;
- Exécuter tout autre travail connexe que peut lui confier son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS EXIGÉES:**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en équipements motorisés ou détenir un certificat d'études secondaires de mécanique automobile et de machinerie lourde
- Avoir une expérience minimale de 3 ans serait un atout;
- Être capable de rédiger les rapports journaliers, de lire, de comprendre et d'interpréter les manuels d'instruction de pièces;
- Être capable d'effectuer certains travaux de soudure;
- Posséder un permis de conduire valide sans restriction de classe 5;
- Posséder un permis de conduire valide sans restriction de classe 3 ou 1 serait un atout;
- Être détenteur d'une preuve à l'effet qu'il a suivi le cours de sécurité sur les chantiers de construction;
- La personne retenue devra fournir un certificat médical de bonne santé et un formulaire d'antécédents criminels.

**RÉMUNÉRATION :**

Selon la classe 7 de l'échelle salariale des cols bleus débutant à 29,475\$ heure à 34,425 \$/ heure ainsi que des avantages sociaux notamment un régime de retraite à prestations déterminées et un régime assurance-collective, des congés maladies et raisons personnelles, congés mobiles, vacances.

**LIEU DE TRAVAIL:**

Territoire de la Ville de Gaspé

**HEURES DE TRAVAIL:**

40 heures par semaine

Les personnes intéressées par ce poste doivent s'assurer que leur curriculum vitae, **accompagné d'une copie des diplômes requis**, soit reçu à la direction des ressources humaines de la Ville de Gaspé **au plus tard le 3 novembre 2024**, à l'adresse suivante :

Ville de Gaspé  
Annie Arsenault, directrice des Ressources humaines  
25, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Gaspé (Québec) G4X 2A5  
Téléphone : (418) 368-2104 poste 8500  
Courriel : [annie.arsenault@ville.gaspe.qc.ca](mailto:annie.arsenault@ville.gaspe.qc.ca)